

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 8 (1887)
Heft: 7

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

élèves apprennent à lire leur langue avec une rapidité merveilleuse ; leur intelligence ne le cède en rien à celle des enfants blancs auxquels j'ai servi de maître.

Depuis mon départ de Loanda, il y a quatre mois, je n'ai pas eu un seul jour de maladie et je serais disposé à déclarer que tout ce haut plateau est aussi salubre que n'importe quel pays chaud de l'Europe, si les maladies de nombre d'habitants ne m'empêchaient de rien affirmer d'une manière trop absolue. Vous savez déjà que deux explorateurs allemands, Mohr en 1876, et Meyer en 1884, ont prématurément achevé leur carrière à Malangé. Ils reposent côte à côte dans le cimetière du village.

Héli CHATELAIN.

BIBLIOGRAPHIE ¹

Ernest Fallot. PAR DE LÀ LA MÉDITERRANÉE. KABYLIE — AURÈS — KROUMIRIE. Paris (E. Plon, Nourrit et C^{ie}), 1887, in-18°, 307 p. avec grav., fr. 3.50— Ce livre, que M. Fallot, secrétaire de la Société de géographie de Marseille, a dédié à la mémoire de M. Alfred Rabaud, le regretté président et fondateur de cette Société, est un relevé amplifié des notes écrites au cours d'un voyage en Algérie et en Tunisie. Grâce au développement qu'a pris le réseau des voies de communication, dans le premier de ces pays surtout, les voyages s'y multiplient, et il semble bien difficile d'y trouver quelque chose à glaner. Mais l'histoire marche vite en Algérie ; dans certains districts, la colonisation est si rapide que les descriptions d'hier ne sont plus vraies aujourd'hui. Pour se tenir au courant, le géographe doit être à l'affût des derniers renseignements, des plus récentes statistiques. Aussi accueille-t-il avec empressement toute publication qui lui apporte de nouveaux éléments d'étude, indépendamment de l'intérêt qu'elle présente en révélant les impressions d'un homme à même de comprendre et de juger.

Grâce à ses nombreuses relations et à la protection de hauts personnages, M. Fallot a pu enrichir son ouvrage de données multiples et prises sur place. Il a visité à fond la région située à l'est du méridien d'Alger, en particulier la Grande-Kabylie, Biskra, les monts Aurès, qui constituent peut-être la partie la plus intéressante de la colonie. Passant de là en Tunisie, il a parcouru la Kroumirie, la vallée de la Medjerda et Tunis, d'où il est revenu en France. Ce qui fait le mérite de son récit, c'est qu'il ne se contente pas de décrire superficiellement la situa-

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.

tion présente de la contrée. En géographe érudit, il creuse son sujet, l'étudie sous ses différentes faces et fait, à propos des choses qui passent successivement devant ses yeux, des incursions intéressantes dans le domaine de la géographie comparée, de l'histoire et de l'économie politique. Sur les questions d'archéologie et d'ethnographie, qui se posent à chaque pas lorsqu'on foule le sol algérien, il donne aussi son opinion, sans pédantisme et d'une manière si simple qu'à mesure que l'on avance, on s'instruit en se délassant. Du reste, le récit court au milieu de ces dissertations ; chaque fois que le paysage change, le voyageur nous en fait saisir les traits caractéristiques. Les descriptions sont charmantes ; on sent que le printemps est admirable dans l'Afrique du Nord, et le récit inspire aux lecteurs le désir d'aller en juger par eux-mêmes. Comme tout Français patriote, M. Fallot est enthousiaste de l'Algérie ; il en admire la régénération sous l'influence de la colonisation européenne. Parti de Marseille en l'aimant sans l'avoir vue, il est revenu plein de confiance dans l'avenir.

POLITISCHE UBERSICHTSKARTE VON OSTAFRIKA. Berlin (Dietrich Reimer), 1887, $\frac{1}{8000000}$, 2 fr. 50. — Reproduisant la partie de la carte murale de Kiepert, en 6 feuilles, qui va de l'extrémité septentrionale de l'Abyssinie au Pays du Cap, et de l'Océan Indien au 35^{me} degré de longitude à l'est de l'île de Fer, cette publication est surtout destinée à indiquer les limites des possessions, protectorats et zones d'intérêts des puissances européennes, ainsi que les différents États indigènes de cette partie de l'Afrique. A cet effet, on n'a pas employé moins de dix-neuf couleurs différentes, dont la distribution a été combinée d'une façon si heureuse que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la carte donne un tableau très clair des divisions politiques, pourtant si compliquées, dans cette région. Il a été tenu minutieusement compte des derniers traités, de sorte que l'on peut se faire une idée exacte de l'étendue des territoires allemands, laquelle est bien en deçà des espérances qu'on avait énoncées au début. Dans le bassin du Zambèze et au sud du cours moyen de ce fleuve, l'Allemagne s'est réservé une plus grande part, qui comprend la région des lacs Ngami et Makarikari. Plus au nord, la carte consacre les acquisitions récentes du Portugal, entre ses possessions d'Angola et de Mozambique.

Victor G. Horowitz. MAROKKO. Leipzig (Wilhelm Friedrich), 1887, in-8°, 215 p., fr. 5. — Depuis que M. Reclus a écrit, dans sa *Nouvelle géographie universelle*, une savante monographie du Maroc, plusieurs

ouvrages sont venus compléter et mettre au point la description du grand géographe. Ce n'est pas que la situation économique de cet État s'améliore beaucoup ; en pays musulman, le progrès est lent, si même il existe. Comme ses devanciers, M. Horowitz constate l'état lamentable de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, contrastant avec la fertilité du sol qui ne demanderait qu'un peu de travail pour produire beaucoup.

Son ouvrage n'est point une œuvre de compilation ; l'auteur, qui a occupé les fonctions de secrétaire du consulat allemand à Tanger, nous fait part de ses impressions personnelles, ce qui donne à son travail une incontestable valeur.

Dans un langage simple et facile à comprendre, toutes les faces du sujet sont traitées successivement et méthodiquement. Après la géographie physique, les produits du sol, puis la population et ses mœurs, le gouvernement, le développement historique, et, pour terminer, les villes principales. La partie géographique forme un résumé très clair, fixant les connaissances que l'on possède sur la contrée, mais n'apportant que peu de faits nouveaux. Les chapitres concernant les questions économiques offrent déjà plus d'intérêt, ainsi que la description des villes, parce que l'auteur donne bien des renseignements précieux sur l'industrie, qui n'est peut-être pas aussi déchuë que l'on croit, sur le commerce, ses usages, les poids et mesures employés. Les chiffres de population des villes, indiqués d'une manière approximative seulement, ne diffèrent pas sensiblement de ceux qu'a fournis M. Reclus, sauf pour Fez et Maroc auxquelles M. Horowitz attribue respectivement 100,000 et 70,000 habitants, et M. Reclus, 70,000 et 50,000.

C'est la partie ethnographique qui est traitée avec le plus d'ampleur, car elle absorbe, à elle seule, la moitié de l'ouvrage. La population y est divisée en trois groupes distincts : 1° les Maures, terme générique sous lequel sont rangés tous les indigènes Arabes, Berbères, nègres et métis ; 2° les Juifs ; 3° les étrangers. Chaque élément y est envisagé à part dans ses traits caractéristiques, son origine et le rôle qu'il joue. Pour l'auteur, le Maroc est en pleine décadence, comme le reste du monde musulman. convoité par trois puissances, la France, l'Angleterre et l'Espagne, par ces deux dernières surtout, il va bientôt fixer l'attention de l'Europe et susciter une question d'Occident presque aussi importante que celle qui s'agite à l'autre extrémité de la Méditerranée. Quelle que soit la solution qui lui sera donnée, il y a tout lieu de croire que le Maroc sortira, sans trop tarder, de son isolement séculaire,

pour prendre, dans le mouvement général du globe, la place à laquelle il a droit par son climat et ses richesses naturelles.

D^r Charpentier. ENTWICKELUNGSGESCHICHTE DER KOLONIALPOLITIK DES DEUTSCHEN REICHES. Berlin (Hermann Bahr), 1886, in-8°, 88 p., fr. 2,70. — Les deux articles que nous avons publiés, il y a quelques mois ¹, sur le mouvement colonial allemand en Afrique, nous dispensent de parler longuement de ce petit livre, d'autant plus que, datant déjà de 1886, il n'apporte aucun fait nouveau. Quoique ami de la politique coloniale, le D^r Charpentier la juge sans parti pris, sans chauvinisme, en sachant en faire ressortir les avantages aussi bien que les mauvais côtés. Après avoir expliqué comment l'Allemagne, l'une des principales sources du courant d'émigration hors de l'Europe, n'a pas possédé de colonies jusqu'à une époque récente, par suite de circonstances politiques et de son manque de flotte, il passe en revue, en suivant l'ordre chronologique, les événements qui ont amené la création d'établissements en Afrique et en Océanie : la fondation de la première colonie allemande, le dernier voyage du D^r Nachtigal, les acquisitions coloniales dans l'océan Pacifique, les tendances du prince Bismarck et du Reichstag, enfin les efforts des sociétés de colonisation et les résultats de leur propagande. Comme dans toute entreprise, les promoteurs de l'œuvre nouvelle ont rencontré des difficultés qui, sans refroidir leur zèle, leur ont permis de porter un jugement plus réfléchi sur la situation. L'enthousiasme des premiers jours a fait place à une opinion raisonnée, ce qui ne veut pas dire que l'opinion publique donne raison aux pessimistes, pour lesquels la fondation d'établissements lointains n'est d'aucun profit. Si les personnes considérables qui dirigent le mouvement colonial ne veulent pas, pour le moment, acquérir de nouveaux territoires, elles semblent bien résolues à n'épargner aucun effort pour donner aux possessions actuelles une forte organisation et développer leurs ressources naturelles.

G. Canal. LA FRONTIÈRE MAROCAINE. Oudjda. Paris, (A. Barbier), 1886, in-8°, 52 p., fr. 1,50. — LES TROUBLES DE LA FRONTIÈRE MAROCAINE, par le même. Paris, (A. Barbier), 1886, in-8°, 43 p., fr. 1. — Ces deux brochures, qui se complètent en se faisant suite en quelque sorte, traitent de la question d'Oudjda, dont l'importance est peut-être grande pour l'Algérie surtout pour la province d'Oran, mais qui est probablement peu connue en France. Oudjda est une petite ville du

¹ Voy. VII^me année, p. 331 et 368.

Maroc, de 6,000 habitants environ, située à une très faible distance de la frontière française et à 26 ou 27 kilomètres de Marnia, nom francisé de Calla Maghrnia. Comme Figuig, elle donne asile aux déserteurs français, aux criminels contumaces et aux bandits de la frontière. Autrefois ce refuge était inviolable, mais aujourd'hui, grâce aux relations cordiales qu'entretiennent l'Amel ou pacha d'Oudjda et l'autorité militaire française, les délits restent rarement impunis, et partant, deviennent moins fréquents.

M. Canal, qui habite l'Algérie et fait partie de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, a visité Oudjda en septembre 1885, et en donne, dans sa première brochure, une description complète, ainsi qu'une notice historique, en les accompagnant d'une carte et de deux plans. Du reste, cette excursion a été, pour l'auteur, une amère déception. Il s'était attendu à voir une ville sainte, propre, aux maisons blanches, aux minarets élancés, aux remparts bien entretenus; il n'a trouvé qu'une localité misérable, incapable de résister à la moindre attaque.

Aussi, dans le second opuscle, écrit quelques mois après, ne peut-il assez regretter que les troupes françaises ne l'aient pas occupée, lors des troubles qui éclatèrent sur la frontière marocaine en avril 1886. Il y avait là, dit M. Canal, avec la plupart des journaux algériens, une occasion unique. Le général Gand n'avait qu'un signe à faire pour prendre la ville, comme il y était du reste sollicité par quelques-unes des tribus indigènes. Des ordres précis venus de Paris l'en empêchèrent. M. Canal le déplore, car il croit que l'occasion manquée ne se renouvelera pas de longtemps, dans des circonstances aussi favorables.

Notre avis est, au contraire, que le gouvernement français a sagement agi. Avec tous les embarras que lui cause la situation générale de l'Europe et la politique coloniale en Indo-Chine et à Madagascar, le moment eût été mal choisi pour intervenir militairement dans le Maroc, ce qui aurait pu amener de graves complications.

Paul Blaise. LE CONGO. Paris. (Lecène et H. Oudin), in-8°, 240 p. ill. Il ne s'agit ici que d'un petit ouvrage populaire, destiné à faire connaître au grand public, qui ne lit pas les volumineux récits de voyage ou les revues géographiques, l'histoire de la découverte du Congo, ainsi que la constitution de l'État indépendant et des nouvelles colonies française et portugaise. Quoique la part faite à de Brazza soit plus forte que celle accordée à Livingstone et à Stanley, on aime à constater que le livre est écrit sans parti pris, chaque voyageur étant jugé selon ses

mérites et ses œuvres. De même, lorsqu'il est question de l'œuvre de la conférence de Berlin, au lieu de se livrer, comme M. Viard, à des récriminations exagérées sur l'étendue du territoire devenu français, l'auteur constate que son pays a eu, en somme, gain de cause sur les points importants. Ce qu'il dit de l'État indépendant n'est pas tout à fait actuel, plusieurs stations citées n'existant plus ou ayant été déplacées ; en revanche, les détails donnés dans les derniers chapitres sur les populations du bassin du Congo, leurs mœurs et leur religion, sur le climat et les productions du sol sont très exacts. Du reste, ils ont été empruntés aux meilleurs récits de voyage, dont l'auteur cite de nombreux passages. Par son style clair et sans prétentions, ses gravures et les faits intéressants qu'il rapporte, cet ouvrage plaira surtout à la jeunesse.

Rev. A. Merensky. ORIGINAL MAP OF SOUTH AFRICA. Second and revised Edition, 1887. Berlin. (Simon Schropp'sche Hof-Landkartenhandlung), fr. 21.35.— Cette carte, en quatre feuilles, comprend toute la partie de l'Afrique située au sud du 15° lat. S., qui coïncide à peu près avec la rive septentrionale du lac Chiroua et passe à quelque distance de Mossamédès. Son échelle (1 : 2,500,000), en fait une véritable carte murale ne mesurant pas moins de 1^m 30 de l'est à l'ouest et de 1^m du nord au sud. Remplissant, depuis plusieurs années, les fonctions de directeur des missions de Berlin dans le Transvaal, l'auteur, le Rév. A. Merensky, a eu en mains toutes les pièces nécessaires, qu'il a combinées avec les résultats de ses propres voyages. Il s'agit, du reste, d'une seconde édition, revue en 1887, et tout à fait à jour. Le Stellaland et la nouvelle république, fondée récemment par les Boërs en plein pays des Zoulous, y figurent déjà, ainsi que toutes les colonies sud-africaines et les territoires indigènes. Des couleurs différentes et bien choisies permettent de les distinguer facilement. La limite méridionale des colonies portugaises fixée par la dernière convention est déjà marquée ; les négociations à ce sujet avaient lieu au moment où la carte s'imprimait. Très riche en détails, cette seconde édition est cependant d'une lecture facile, grâce à la précaution prise de ne pas marquer trop fortement les montagnes. Cela nuit peut-être à l'aspect général, surtout dans le Pays du Cap, où l'on a quelque difficulté à reconnaître les terrasses successives ou karrous qui forment le relief. Mais les avantages qui résultent de cette disposition compensent largement cette petite déféctuosité. Nous ne pouvons que recommander cette carte claire et complète, qui rendra de grands services à tous ceux qui s'occupent du sud-africain.

A Sims. A SHORT VOCABULARY OF THE YALULEMA LANGUAGE. London (East London Institute for Home and Foreign Missions), 1887, in-12, 35 p. — M. Sims a certainement bien mis à profit le séjour qu'il a fait au Congo, car voici le troisième vocabulaire qu'il fait paraître sur les langues qui y sont parlées. Les deux premiers, dont nous avons récemment rendu compte¹, étaient consacrés aux idiomes kibangi et kiteke ; celui que nous annonçons aujourd'hui se rapporte à la langue yalulema, qui est usitée sur le haut Congo, dans la contrée où l'Arououimi et le Lomami viennent s'unir au grand fleuve. Ce vocabulaire est probablement moins complet que les précédents, car il forme un opuscule sensiblement plus faible ne comptant que 1200 mots environ. M. Sims l'a établi en analysant le langage de l'un des indigènes que Stanley avait ramenés des Stanley-Falls, et l'a plus tard complété, lors d'un voyage qu'il a fait lui-même dans cette région.

Il est difficile de dire jusqu'à quelle distance du Congo, l'idiome yalulema est employé dans l'intérieur ; mais comme la population est très dense en aval des Stanley-Falls et que c'est là que l'influence européenne semble avoir le plus de peine à s'établir, à cause de l'état sauvage des indigènes et des razzias que viennent y faire les Arabes de Tipo-Tipo, le travail fort laborieux, quoique peu étendu, auquel s'est livré M. Sims, rendra certainement les plus grands services aux agents de l'État indépendant ainsi qu'aux colons de l'avenir.

Louis Vignon. LA FRANCE DANS L'AFRIQUE DU NORD. Algérie et Tunisie. Paris (Guillaumin et C^o), 1887, in-8°, 290 p. avec une carte hors texte, fr. 7. — L'auteur de cette étude, auquel on doit déjà un ouvrage sur les *Colonies françaises*, en général, ne semble pas avoir visité l'Algérie. Toutefois, la haute situation qu'il a occupée au ministère du commerce et au sous-secrétariat des colonies, lui a permis d'utiliser largement les documents officiels et de donner à son œuvre ce caractère d'authenticité qui fixe l'attention publique. Si la lecture en est rendue parfois difficile, par les chiffres que l'écrivain invoque à l'appui de sa thèse, d'autre part, le langage clair dont il fait usage, l'ordre logique qu'il suit et le quasi-résumé qu'il donne comme table des matières permettent de le comprendre sans peine.

L'ouvrage est divisé en trois parties :

La première traite de la géographie économique de l'Algérie, de son

¹ Voy. VIII^{me} année, p. 123.

peuplement, du régime des terres, du commerce, des travaux publics et de l'administration. Toutes les fois que cela est possible, l'Algérie est mise en parallèle avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; quelquefois la comparaison est à l'avantage de la colonie française, mais le plus souvent c'est le contraire qui a lieu, surtout à l'occasion du budget, lorsque l'auteur additionne les sommes qu'elle a coûtées à la métropole, et les compare aux bénéfices que l'Angleterre retire de ses possessions océaniques. En patriote éclairé, il en tire des conclusions intéressantes, dont les gouvernants devraient faire leur profit.

Dans *la seconde*, consacrée à la *Tunisie*, il montre, comme le faisait tout récemment M. de Lanessan, combien il y a de réformes à opérer pour faire produire au pays tout ce qu'il peut donner. Cependant il ne se prononce pas pour des mesures trop radicales, afin de ne pas blesser les indigènes. Le système actuel du protectorat trouve en M. Vignon un chaud défenseur, qui n'a, du reste, pas de peine à démontrer que cette organisation procure à la métropole presque tous les avantages, sans lui occasionner les ennuis ni les dépenses de l'annexion pure et simple demandée par les colons.

La troisième section enfin, la plus intéressante à notre avis, est une étude forte et pleine de considérations judicieuses sur la question religieuse et la question indigène que soulève la colonisation française en pays musulman. Après avoir parlé de la situation actuelle du monde musulman et des associations religieuses en Algérie et en Tunisie, l'auteur établit un parallèle entre la politique suivie jusqu'à ce jour à l'égard des indigènes et celle qu'il faudrait suivre si l'on voulait en faire la conquête morale. La question des indigènes s'impose de plus en plus au gouvernement. Il faut la résoudre dans un esprit de justice et de modération, en résistant à ceux qui voudraient dominer les anciens possesseurs du sol par la force seule. En terminant, M. Vignon exprime l'espoir que, lors du centenaire de la conquête de l'Algérie, en 1930, date qui sera presque celle du cinquantenaire du protectorat français en Tunisie, les populations de ces deux provinces, pénétrées par l'influence française, vivront heureuses et tranquilles, sous un gouvernement protecteur. Nous nous joignons à ce vœu.

Fernand Hue. LES FRANÇAIS A MADAGASCAR. Paris (Picard-Bernheim et C^o), 1887, in-8°, 207 p., ill., fr. 2,50. — Si le public français ne connaît pas l'histoire et la géographie de Madagascar, on ne pourra pas s'en prendre aux écrivains ni aux éditeurs, car depuis quelques années la monographie de la grande île a été faite plusieurs fois. Sous un titre

différent, l'ouvrage de M. Hue traite le même sujet, sans apporter de nouveaux faits. On ne saurait dire si la publication de tant d'ouvrages sur cette question de Madagascar correspond à un mouvement de l'opinion publique, ou si c'est simplement affaire de librairie. Toujours est-il que la plupart de ces livres, faisant preuve d'un chauvinisme exagéré, tendent à établir que Madagascar appartient bien et dûment à la France par droit historique et par droit de conquête, tandis que réellement il s'agit d'un pays habité par un peuple indépendant qu'un voyageur français, M. Grandidier, qualifie de très intelligent, et qui entend maintenir sa liberté. Plus sage que les politiciens de cabinet, le gouvernement français persiste dans une attitude pleine de modération, et cherche à établir son influence, non par des moyens violents, mais par des mesures bienveillantes de nature à gagner l'affection des indigènes.

Dans les quatre premiers chapitres, M. Hue donne, de l'histoire des relations de la France avec Madagascar, un résumé très clair et semé d'anecdotes ; les chapitres suivants sont consacrés à la description géographique de l'île, à la population qui l'habite, ses mœurs, sa religion, sa langue, enfin aux productions du sol, au commerce et à l'industrie. Un dernier chapitre indique l'état actuel des établissements français de Diego-Suarez, de Sainte-Marie, de Mayotte et de Nossi-Bé. Une petite carte et quelques vignettes illustrent cet ouvrage qui, par son style et les renseignements qu'il fournit, convient surtout à la jeunesse.

E. Zeys. LÉGISLATION MOZABITE. Alger, (Adolphe Jourdan), 1886, in-8°, 69 p., fr. 2. — Cette notice est la reproduction du discours par lequel l'auteur a inauguré le cours sur la législation mozabite, qu'il donne à l'école de droit d'Alger. Comme la justice est rendue, dans le Mzab, suivant la loi appelée *abadite*, du nom du législateur Abdallah ben Abad, et que la cour d'Alger, statuant en appel, doit appliquer la même loi, les magistrats sont tenus de connaître cette législation spéciale qui régit environ trente mille personnes. Le code qui renferme les articles du droit *abadite* se nomme le Nil. C'est l'abrégé de plusieurs compilations au milieu desquelles il était difficile de se reconnaître, à cause des nombreuses contradictions qu'offraient entre eux des ouvrages écrits à des époques diverses et conçus dans un esprit fort différent. Œuvre du cheick Abd-El-Azig, qui vivait pendant la seconde moitié du siècle dernier, le Nil renferme tout le droit religieux, civil et pénal des *Abadites*. Comme dans la plupart des ouvrages arabes du même genre, les matières y sont jetées pêle-mêle, le style est obscur et les commentateurs doivent user de beaucoup de sagacité, pour arriver à s'orienter

au milieu des vingt-deux livres qui composent l'ouvrage. Grâce à une connaissance approfondie du sujet, M. Zeys semble avoir trouvé le fil conducteur qui doit guider les pas de ses étudiants à travers ce fouillis de lois et de doctrines. C'est en érudit, autant qu'en homme pratique, qu'il étudie la législation abadite, retrouvant, grâce à la lumière de l'histoire, son origine et ses sources, décrivant la manière dont elle est appliquée et examinant le sort que l'avenir lui réserve. Il croit qu'elle peut aider au progrès du Mzab si elle est sagement interprétée; l'indigène acceptera sans peine la version française, si elle est basée sur une des opinions émises par les livres de la secte. Le Mzab est déjà relié avec le reste de l'Algérie par des routes et une ligne télégraphique. Bientôt il aura ses écoles et son chemin de fer. Si, par-dessus tout cela, sa législation n'oppose pas une barrière invincible à l'influence européenne, nul doute que peu à peu il ne s'ouvre, autant que les conditions du pays le permettront, à nos mœurs et à notre civilisation.

Louis Baur. SCHILDERUNGEN VON DER SIERRA-LEONE KUSTE. Basel, (Emil Birkhäuser), 1887, in-8°, 40 p. — Chargé, en 1884-85, de gagner à la cause allemande les chefs des territoires de Kabitai et de Coba, situés entre le rio Pongo et la colonie de Sierra Leone, M. Baur a eu l'occasion de visiter ces contrées dans des conditions très favorables. Elles lui ont permis d'en faire une description qui doit sa valeur à son exactitude et aux impressions personnelles qu'elle renferme. Il ne parle pas longuement de sa mission, qui a, du reste, perdu de son intérêt, par le fait qu'un traité signé en 1885, attribua les deux stations en question à la France, en échange de la reconnaissance, par cette puissance, des droits de l'Allemagne sur le Togoland. En revanche, il décrit avec beaucoup de détails le pays de Sierra Leone, surtout la ville de Freetown, s'étendant longuement sur les mœurs des indigènes et la vie du colon. Il conseille aux jeunes gens possédant quelque argent de s'y établir comme négociants, car c'est la profession qui permet d'arriver le plus rapidement à la fortune. Quant aux émigrants pauvres, ils ne doivent venir à Freetown que s'ils y ont une place assurée d'avance; autrement ils pourraient s'en repentir. Nous croyons que personne ne regrettera de consacrer quelques instants à la lecture de cette brochure, qui a fort intéressé les abonnés de l'excellent journal les *Geographische Nachrichten*, dans les colonnes duquel elle a déjà paru.
